

BILAN D'ACTIVITÉ

DU

CONSEIL DE LA CULTURE, DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENVIRONNEMENT

Région Réunion

EXERCICE 2007

Adopté en séance plénière du 16 avril 2008

SOMMAIRE

	pages
Introduction	3
1- Les saisines	3
1-1] Les saisines obligatoires	3
1-2] Les saisines spécifiques	3
2- Les autosaisines	5
2-1] Les réflexions et actions des commissions	5
2-2] Les dossiers transversaux	15
3- Autres contributions du CCEE	17
4- Table des sigles	19

INTRODUCTION

Le présent rapport présente l'activité du Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement (CCEE) pour l'exercice 2007.

Celle-ci s'est essentiellement articulée autour des saisines légales (chapitre 1) et, conformément aux orientations arrêtées à son séminaire de mai 2005, des actions et réflexions des commissions (chapitre 2 – les autosaisines).

Un point sur d'autres contributions (principales rencontres, ...) du CCEE conclut ce bilan d'activité.

1- LES SAISINES

Les saisines obligatoires et spécifiques constituent une part importante de l'activité de l'assemblée.

1-1] Les saisines obligatoires

Le Conseil régional a consulté le CCEE sur divers documents budgétaires :

- bilan d'activité de la Région pour l'exercice 2006 ;
- compte administratif pour l'exercice 2006 ;
- projet de décision modificative n° 1 pour l'exercice 2007 ;
- projet de décision modificative n° 2 pour l'exercice 2007 ;
- orientations budgétaires pour l'exercice 2008 ;
- projet de budget primitif de la Région pour l'exercice 2008.

1-2] Les saisines spécifiques

► Plan régional de développement durable

Le CCEE a formulé un avis sur le PRDD. Cet avis (téléchargeable sur le site www.ccee.re) a été adressé au Conseil régional.

Le CCEE a souligné, dans son avis, que l'économie se doit d'être au service de l'homme et non l'inverse. Par conséquent, le plan aurait dû mettre l'accent sur les dimensions qualitatives de l'homme réunionnais. Par ailleurs, il a été souligné que le développement proposé devrait être économe en énergie et ne pas générer d'atteinte à la biodiversité, à la qualité de l'eau, de l'air et des paysages.

► Comité national de suivi (programmes européens)

Dans le cadre de la préparation des futurs programmes européens 2007-2013, une instance de concertation partenariale a été mise en place. Le CCEE a été sollicité pour siéger au sein de cette instance.

Celle-ci a permis de faire le point sur l'utilisation des fonds structurels, sur le degré d'avancement des projets soutenus par l'Union européenne et sur les choix stratégiques pour le développement de La Réunion.

► Comité régional du tourisme - Ile de La Réunion Tourisme

À l'examen du projet de statuts du comité régional du tourisme dénommé « Ile de La Réunion Tourisme », le CCEE a noté la volonté de la collectivité de relancer ce secteur par la mise en place d'un outil défini comme opérationnel et fédérateur.

Considérant que le tourisme constitue un enjeu économique, social et territorial important qui justifie la mise en œuvre immédiate des orientations du schéma de développement et

d'aménagement touristique de La Réunion, le CCEE s'est montré favorable à la constitution de l'association « Ile de La Réunion Tourisme ». Il a donc pris part, en décembre 2007, à son assemblée générale constitutive.

► Travaux du comité de pilotage AGENDA 21

Membre de ce comité, le CCEE a participé aux réunions organisées dans le cadre du projet « Gestion intégrée du littoral de l'Ouest de l'île de La Réunion ». Inscrit dans le cadre de l'Agenda 21 de La Réunion, il a abouti à un plan d'actions opérationnel qui marque l'engagement des partenaires du territoire pour une meilleure gestion du littoral de l'Ouest et de son bassin versant.

► 3^e rencontres réunionnaises du développement durable

En tant que signataire de l'Agenda 21 de La Réunion, le CCEE a pris part les 21 et 22 février 2007 aux 3^e rencontres réunionnaises du développement durable et a assuré la présidence de l'atelier sur la biodiversité.

Marquées par la participation de Christian BRODHAG, délégué interministériel au développement durable, ces rencontres furent l'occasion de dresser le bilan de cinq années d'actions, mais également de signer une déclaration d'intention pour la mise en œuvre d'un plan climat régional « Réunion ».

► Grenelle de l'environnement

Après deux mois d'échanges, les groupes de travail mis en place au niveau national ont communiqué leurs propositions. Celles-ci ont été soumises à une large consultation dans le cadre de dix-sept réunions régionales organisées dans toute la France.

Dans le cadre de cette réflexion, il a été organisé un « Grenelle de l'environnement » à La Réunion.

Plusieurs membres du CCEE ont pris part aux ateliers suivants :

- lutte contre les changements climatiques et maîtrise de la demande en énergie ;
- préserver la biodiversité et les ressources naturelles ;
- instaurer un environnement respectueux de la santé ;
- construire une démocratie écologique.

On notera que, dans ce dernier atelier, plusieurs intervenants ont demandé dans le cadre de la réforme du Conseil économique et social proposée au niveau national que l'expérience des DOM soit un exemple. En particulier, il a été demandé de tenir compte de l'expérience réussie de l'existence de deux assemblées consultatives en outremer (CESR et CCEE).

2 - LES AUTOSAISINES

Elles se répartissent en deux points :

1. Les réflexions et actions des commissions ;
2. Les dossiers transversaux.

2-1] Les réflexions et actions des commissions

Plusieurs propositions d'axes de travail ont été arrêtées lors du séminaire d'orientation, lesquelles illustrent, pour l'année 2007, l'activité des commissions du CCEE.

Dans cette partie, un point est également fait sur les missions du CCEE. Moments privilégiés de recueil d'informations actualisées et de partage d'expériences en rapport avec les travaux des commissions, elles sont aussi l'occasion de faire connaître les positions du CCEE dans divers réseaux.

2-1-1] Commission 1

La commission a mené sa réflexion autour des deux axes **étude économie et culture** et **rapport audiovisuel**.

► Étude économie et culture

Le champ culturel dans ses aspects économiques et sociaux a fait l'objet dans le passé de quelques études¹ portant sur la professionnalisation des acteurs du spectacle vivant, mais il n'existait pas de données sur l'ensemble du secteur culturel. Aussi, la commission a-t-elle souhaité engager une étude visant à faire un état des lieux et un diagnostic quantitatif et qualitatif, montrant la place de l'activité culturelle dans l'économie de La Réunion.

Dans ce cadre, elle a rencontré en tant que personnes ressource des acteurs afin de l'aider à bien cerner la problématique de cette étude et identifier les champs à prendre en compte pour la rédaction du cahier des charges.

Les champs culturels ainsi retenus ont été :

- la musique ;
- le théâtre ;
- la danse ;
- le cinéma, l'audiovisuel, ;
- les arts plastiques ;
- le livre, l'écriture, l'édition, les bandes dessinées ;
- la photographie ;
- le patrimoine ;
- l'administration et l'animation culturelle.

Le CCEE a confié à L.A. Conseil la réalisation de cette étude suite à un appel d'offre paru dans la presse locale et nationale.

Les résultats de l'étude ont fait l'objet d'un séminaire de restitution le 28 novembre 2007 à Saint-Paul (salle Leconte Delisle). Tous les acteurs culturels présents ont reconnu l'intérêt d'une telle étude posant une première pierre dans ce domaine et permettant de préciser la place de la culture dans les dynamiques de développement de la société réunionnaise. Il est à noter que la publication de cette étude est prévue pour 2008.

► Rapport audiovisuel

¹ Culture et emplois à La Réunion . Région Réunion, BETURE SETAME. Avril 1993.

Identités réunionnaises et politiques culturelles à La Réunion. Marie-Angèle de SIGOYER. Octobre 1993.

Les équipements culturels. Région Réunion MENIGHETTI Programmation Océan Indien. Novembre 1993.

L'emploi culturel à La Réunion. Direction régionale des affaires culturelles de La Réunion et Observatoire des politiques culturelles (Xavier Dupuis, Soazig Hernandez, Edina Solder). Juillet 2005.

Le CCEE est habilité, par la loi du 8 janvier 1986, à établir un rapport annuel sur l'état de la communication audiovisuelle à La Réunion.

Dans ce domaine, la commission s'est attachée à étudier, en 2007, le service public audiovisuel et plus particulièrement la radio publique. Chaque conseiller s'est impliqué dans une phase d'écoute active de cette radio. Une synthèse de leurs constats et de leurs commentaires critiques a servi de base de travail lors des rencontres avec les responsables de RFO Réunion. Ce rapport sera achevé en 2008 et mis à disposition des intéressés.

► **Autres actions**

Outre ces axes de réflexion, la commission a pris part à plusieurs projets relevant du partenariat avec des associations œuvrant dans le domaine culturel :

- *exposition Jean Legros*

Le CCEE a contribué à la réalisation de l'exposition Jean LEGROS et du recueil de photographies s'intitulant *Au cœur de La Réunion. Photographies de 1940 à 1970*. Cette exposition s'est déroulée dans les locaux de l'ancien hôtel de ville de Saint-Denis en septembre 2007.

- *concours LanKRéol*

Le CCEE a poursuivi son action visant à encourager le développement de productions littéraires en créole réunionnais, en organisant pour la troisième fois, en partenariat avec l'UDIR² et la LR-FOL³, le concours LanKRéol.

Comme pour les éditions précédentes, les organisateurs ont laissé libre cours à la créativité des candidats sans leur imposer ni thème ni système graphique.

Après Jasmin AMABLE en 2005, Nicolas Louis SERY en 2006, c'est Mireille SAUTRON qui a remporté le prix LanKRéol 2007 avec «*mariaz dofé ansanm dolo*».

La remise du prix a eu lieu le 28 octobre 2007 dans le cadre de la journée internationale créole.

- *la kaz créole de La Réunion*

Dans une logique de promotion de la culture réunionnaise, le CCEE a, en avril 2007, coédité avec «*Lofis la lang kréol La Réunion*» et l'association «*Tikouti*⁴» un dossier culturel sur la case créole de La Réunion. Outil pédagogique à destination des scolaires, ce dossier est plus particulièrement destiné aux enseignants de langue et culture régionales. La diffusion de ce dossier a connu un vif succès auprès des enseignants de langue et culture régionales et il peut être consulté au CCEE.

- *le stage de formation « rakontèr zistoir »*

Dans la même logique, le CCEE, dans le cadre d'un partenariat avec l'UDIR, la LR-FOL et la JPA⁵, apporte depuis plusieurs années son soutien (conférence de presse, retrait des dossiers, ...) au lancement du stage de formation «*rakontèr zistoir*» destiné à améliorer et perpétuer les techniques de cette tradition orale populaire. Ce stage regroupant une vingtaine de participants, s'est déroulé du 23 au 27 juillet 2007 à l'école Gabriel MACÉ (Saint-Denis).

- *conférence « Le créole entre sacralisation et diabolisation »*

Le CCEE a soutenu l'organisation de la conférence animée par Alin DORVILLE, docteur en psychologie, formateur à l'IUFM de Guadeloupe, sur «*Le créole, entre sacralisation et diabolisation*».

Invité par lofis la lang kréol La Réunion, auteur de plusieurs méthodes d'alphabétisation et de lutte contre l'illettrisme, Alin DORVILLE a pu partager son expérience avec un auditoire intéressé

² Union pour la défense de l'identité réunionnaise.

³ Ligue Réunion-fédération des oeuvres laïques.

⁴ Association contribuant à la réalisation des outils pour l'enseignement de la langue et de la culture créoles de La Réunion.

⁵ Jeunesse au plein air.

qui comptait plus d'une centaine de personnes (enseignants, élèves-enseignants, étudiants, représentants d'association, administratifs, ...). Cette rencontre s'est déroulée le 13 novembre 2007 à la faculté des lettres et des sciences humaines de l'université de La Réunion.

► **Mission**

Les rencontres interrégionales des langues et cultures (RILC)

Le congrès annuel de l'association des RILC dont le CCEE est membre, s'est déroulé du 7 au 10 novembre 2007 à Cambo Les Bains au Pays Basque Nord.

Ces rencontres, comme à l'accoutumée, ont été l'occasion pour les régions linguistiques (Alsace, Bretagne, Catalogne Nord, Corse, Guyane, Martinique, Mayotte, Occitanie, Pays Basque Nord, La Réunion) d'échanger de nombreuses informations sur les avancées et les difficultés rencontrées dans le cadre de leurs travaux pour assurer l'avenir de leur langue régionale.

Cette édition dont le thème était : « La politique linguistique au niveau de la Région, de la Nation et de l'Europe » a permis aux différentes délégations de :

- faire un point sur la situation linguistique dans chaque région ;
- comprendre le fonctionnement d'un office public de la langue (celui du Pays Basque Nord) et appréhender son projet de politique linguistique ;
- prendre connaissance du projet de territoire du Pays Basque Nord, plus particulièrement de la section « culture basque 2007-2013 » et des résultats de l'enquête quantitative et qualitative menée en 2004-2005 sur les « Pratiques culturelles et les identités collectives au Pays Basque⁶ » ;
- débattre de la formation linguistique du personnel des collectivités territoriales avec le centre national de la fonction publique territoriale, et aussi de la réintroduction de l'enquête linguistique dans le recensement continu avec l'institut national des statistiques et des études économiques ;
- disposer d'informations sur les financements européens ;
- s'informer sur les mutations des médias notamment des radios sur un plan technique et juridique et, par conséquent, de leur implication dans la diffusion des langues et cultures régionales avec le Syndicat national des radios libres (SNRL).

En ouverture de ces rencontres, il a été rappelé qu'en 2006, l'association avait interpellé les candidats à l'élection présidentielle sur les questions relatives à la reconnaissance officielle et à la promotion des langues et cultures régionales et qu'elle a eu également une réunion avec la DGLF-LF⁷ sur ces points. L'association a fait aussi remarquer que ces deux actions n'ont guère été suivies d'effets.

2-1-2] Commission 2

La commission a mené sa réflexion autour de deux axes *mieux connaître les organismes siégeant en son sein et conduire des réflexions spécifiques*.

► **Mieux connaître les organismes siégeant en son sein**

Dans ce cadre, la commission a poursuivi son cycle de rencontres.

Ainsi, après les organismes de recherche et de développement de La Réunion, la commission a-t-elle organisé, cette année, deux réunions d'échange avec les deux associations de parents d'élèves représentées au CCEE : la FCPE et la PEEP.

Ces échanges ont permis de (re)découvrir l'histoire, l'organisation et le rôle de ces APE mais également de mieux appréhender les valeurs et principes qu'elles portent. Ces associations ont également pu présenter leurs actions ainsi que leur positionnement par rapport au système éducatif.

⁶ Cette enquête peut être consultée sur le site : www.eke.org.

⁷ Délégation générale de la langue française et des langues de France.

► **Conduire des réflexions spécifiques**

Dans ce cadre, deux thématiques d'étude ont été retenues par la commission :

- *les actions hors temps scolaire contribuant à la réussite de l'élève réunionnais centrées sur l'enfant et les parents*

Les travaux amorcés par la commission ont consisté à définir le champ d'investigation de l'étude et une méthode de travail. Dans ce cadre, plusieurs suggestions ont été faites et un premier cycle d'auditions a été organisé auprès des acteurs associatifs (FEDAR et AREP) afin d'avoir un aperçu de leurs actions dans ce domaine. Ces travaux seront poursuivis en 2008.

- *la formation doctorale*

Devant le succès rencontré par les journées d'information sur la recherche à La Réunion mises en place par le CCEE en 2006 avec différents partenaires (CESR, BRGM, CIRAD, CERF, ARDA, ...), la commission a proposé une action de fond dans ce domaine. Compte tenu de ses compétences, elle a jugé opportun de réfléchir à la relation entre recherche et formation et, plus particulièrement d'étudier la problématique suivante : « Quelle formation doctorale, pour quels emplois ? ». Les travaux, amorcés en 2007, seront poursuivis en 2008.

► **Missions**

** Le salon de l'éducation (9^e édition)*

Le CCEE a pris part à ce grand rendez-vous annuel des acteurs de l'éducation qui s'est déroulé du 22 au 25 novembre à Paris.

Comme lors des éditions précédentes, le Salon a connu une forte affluence. Près de 400 000 visiteurs sur 4 jours ont pu tirer profit de ce carrefour qui a réuni près de 2 000 exposants et offert de nombreux espaces d'échanges et de débats.

Compte tenu des réflexions du CCEE sur la réussite éducative et sur l'éducation globale, l'attention s'est portée plus particulièrement sur le colloque intitulé « Accompagnement à la scolarité ». Dans ce cadre, les thèmes abordés ont été les suivants :

- accompagnement éducatif, accompagnement à la scolarité : quels enjeux pendant et après le parcours scolaire ?
- soutien scolaire, aide aux devoirs, études dirigées...de quoi parle-t-on ?
- attentes des parents, attentes de l'école : quelles réponses pratiques des dispositifs ?

On relèvera également la participation de Philippe MEIRIEU qui, dans le cadre de son intervention sur « Quels sont les besoins d'accompagnement des familles ? », a souligné que « l'école doit être elle-même son propre recours » et a proposé les pistes suivantes :

- mettre en place une aide à la parentalité ;
- aider à la diversification et à l'enrichissement des pratiques éducatives ;
- prendre en charge les difficultés scolaires ponctuelles.

Les autres débats auxquels le CCEE a assisté, ont eu pour thèmes :

- *accompagner la scolarité des élèves en situation de handicap : relais et apports des SESSAD ;*
- *toujours plus pour l'Éducation ?*

- *l'autonomie des universités européennes, pourquoi faire ?*
- *le sport scolaire des 3-11 ans : l'élève au sport ;*
- *sauverons-nous la planète ? Progrès scientifique et principe de précaution ;*
- *la violence en milieu scolaire ;*
- *orientation : tri ou sélection ?*
- *de la constance macabre à l'évaluation par contrat de confiance.*

La 10^{ème} édition de ce salon se déroulera du 27 au 30 novembre 2008 et sera tournée vers l'Europe.

** Forum permanent des pratiques de prévention et de lutte contre l'illettrisme*

En lien avec ses réflexions sur la réussite éducative et sur l'éducation globale, le CCEE a participé au forum régional permanent des pratiques autour de l'action régionale de lutte contre l'illettrisme *L'accompagnement social comme vecteur de la formation au sein des APLI* (en mars), puis au forum national permanent des pratiques, organisé par l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme du 20 au 22 juin, à Lyon.

Cette rencontre présentait l'intérêt d'avoir une vue d'ensemble de pratiques qui réussissent et de pouvoir s'informer directement auprès des acteurs de terrain sur les modes d'action efficaces de prévention et de lutte contre l'illettrisme enrichis par les interventions de spécialistes et de partenaires institutionnels, associatifs, et du monde de l'entreprise.

À partir des derniers chiffres de l'illettrisme tirés de l'enquête IVQ⁸ exploitée par l'ANLCI, plusieurs temps ont été proposés au cours de ce forum : des tables rondes et ateliers - quatre parcours modulaires - des courts métrages réalisés sur le terrain et aussi l'espace Agora, lieu d'échange et de présentation des productions de 18 forums régionaux (dont La Réunion) par les acteurs de terrain.

Dans le cadre du module suivi par le CCEE intitulé *De la naissance à la fin de la scolarité obligatoire*, on retiendra les constats et les préconisations fortes, à propos de :

- *la famille, l'école, les lieux d'accueil petite enfance : comment anticiper et préparer l'entrée dans la culture écrite ?*
 - il existe une inégalité des enfants à l'entrée en maternelle,
 - il faut modifier le regard de l'institution par rapport aux parents et inversement,
 - il s'agit plus d'actions de personnes que d'un portage politique : il faut sortir de cette fragilité. Il faut clarifier les missions de l'État.
- *comment agir pour accompagner l'entrée dans l'apprentissage des compétences de bases ?*
 - une aide aux familles est nécessaire.
- *face aux difficultés d'apprentissage, comment accompagner la scolarité d'une manière globale et continue ?*
 - le projet de l'élève ne se forge pas qu'à l'école : un projet de vie, personnel naît plus facilement dans le temps des loisirs,
 - l'orientation découle de l'observation continue de l'élève, du désir de l'enfant (peu fait), avec le soutien de la famille et des enseignants.

S'agissant des tables rondes et des ateliers indiqués ci-après, les points suivants sont à souligner :

- *sécuriser les parcours professionnels des personnes en situation d'illettrisme :*
 - la lutte contre l'illettrisme n'est pas soluble dans la sécurisation des parcours,

⁸ Enquête information vie quotidienne conduite par l'Insee en 2004-05 sur le territoire métropolitain disponible sur le site de l'ANLCI : www.anlci.gouv.fr.

- il faut une mise en cohérence des moyens et des politiques sur le long terme et sur l'urgence.
- *évaluer les apprentissages en formation de base* :
 - il faut partir d'une évaluation diagnostique : évaluer les difficultés avec l'adulte dans des termes qui lui sont accessibles pour induire une dynamique de projet,
 - c'est la posture du formateur qui fait qu'il y a évaluation formative,
 - l'enjeu est de réconcilier la démarche d'évaluation et la démarche d'apprentissage.
- *prévenir l'illettrisme tout au long de la vie* :
 - il ne faut pas banaliser l'école et la profession d'enseignant : l'acte pédagogique ne se partage pas de façon inconsidérée,
 - il faut individualiser les parcours et ne pas globaliser la question de l'illettrisme au risque « de la noyer ».

* UROM 2007

Invité par le Conseil régional à faire partie de la délégation réunionnaise, le CCEE a participé à la 4^{ème} UROM organisée, cette année, par la Région Guadeloupe en partenariat avec les régions de Guyane, de Martinique et de La Réunion.

Le thème de cette édition «***Dynamiques d'acteurs et dynamiques de territoires face aux nouveaux défis et nouvelles ambitions de la formation professionnelle***» avait pour finalité de faciliter l'analyse des pratiques territoriales et de contribuer ainsi à une diffusion des politiques conduites par chaque collectivité.

Les travaux se sont organisés autour de deux tables rondes et quatre ateliers.

La table ronde 1 «L'articulation des politiques européennes, nationales, régionales et infrarégionales» a analysé notamment la prise en considération de la région en tant que territoire géographique lors de la mise en œuvre de la formation. Il a été question également des politiques de l'Europe en faveur des ROM, des « politiques du territoire » menées par les conseils régionaux, de l'articulation entre les différents réseaux d'acteurs et des outils mobilisés.

La seconde table ronde a abordé « Les politiques de formation au service de l'individu, auteur et acteur de son parcours professionnel » et a traité notamment de la définition du parcours professionnel, des termes « auteur » et « acteur ».

Les ateliers pour lesquels chacune des régions a assuré le pilotage, ont eu pour thème :

- la Guadeloupe : *Les enjeux de l'apprentissage en outre-mer* ;
- la Guyane : *Orientation tout au long de la vie, parcours professionnels et VAE* ;
- la Martinique : *Nouvelles ambitions pédagogiques et professionnalisation des acteurs* ;
- La Réunion : [*Le partenariat institutions et organisations socio-professionnelles*](#).

Cette université a été par ailleurs l'occasion pour chaque région de présenter sa politique et ses priorités en matière de formation professionnelle, à savoir pour :

- la Guadeloupe : « favoriser la proximité » ;
- la Guyane : « lier compétences humaines et développement économique » ;
- la Martinique : « priorité aux jeunes » ;
- La Réunion : « la formation au cœur des grands projets ».

2-1-3] Commission 3

Pour la commission 3, l'année 2007 a permis de poser les jalons pour des dossiers qui seront achevés dans le courant de l'exercice 2008.

► **Étude « Place du sport réunionnais dans le sport français »**

Suite à la présentation par le CCEE de La Réunion de l'atelier «La place de La Réunion dans le sport français» à l'occasion du colloque inter-CCEE de Guadeloupe « Regards croisés sur 60 ans de départementalisation », il a été envisagé l'organisation d'un prochain colloque sur « La place de l'outremer dans le sport français ».

Afin de pouvoir élaborer sa contribution à ce colloque, la commission a souhaité appuyer sa réflexion sur un travail approfondi de collecte de données sur ce thème.

Ce travail préparatoire vise, à terme, quatre objectifs :

1. Étudier les orientations des politiques publiques en matière de sport, mettre en évidence les changements et proposer des évolutions aptes à permettre une reconnaissance des pratiques sportives de haut niveau à La Réunion et leur développement ;
2. Réaliser un état des lieux de la pratique sportive à partir :
 - d'une identification des sites de pratique et des événements sportifs concernés,
 - d'un recensement exhaustif des acteurs formant le mouvement sportif,
 - d'une identification des modes de financement du sport (nature et valeur en investissement et fonctionnement),
 - d'une analyse du nombre et du profil des pratiquants (sexe, âge, niveau de pratique, localisation géographique à La Réunion, en métropole).
3. Analyser les forces et les faiblesses des acteurs du sport ;
4. Mettre en évidence l'apport que représente La Réunion dans le sport français ainsi que l'opportunité que représente le sport pour la politique de cohésion sociale et de promotion individuelle dans le cadre d'un développement durable de l'île.

Suite à un appel public à candidatures, l'ODR a été retenu pour réaliser ce travail.

Un comité réunissant la Direction départementale de la jeunesse et des sports, le Comité régional olympique et sportif, le Comité régional des offices municipaux du sport, la Région, le Département et le CCEE a été constitué pour assurer le suivi de l'étude.

► **Gestion des déchets à La Réunion**

Le CCEE a participé aux travaux de l'instance locale de concertation « Gestion des déchets ménagers à La Réunion » initiée par les services de l'État.

Par ailleurs, il a pris part à la démarche de « réflexion globale sur la problématique locale de gestion des déchets ménagers » initiée par le Conseil général dans le cadre d'une seconde révision du plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés (PDEDMA).

Le CCEE a participé aux réunions du comité technique ainsi qu'à celles des groupes de travail mis en place sur les thématiques suivantes :

- prévention de la production des déchets ménagers et assimilés ;
- collecte et valorisation en matière des déchets ménagers et assimilés ;
- solution de traitement des déchets ménagers et assimilés.

Suite à une analyse des différentes solutions de traitement, les conseillers ont pu mettre en avant, à l'occasion de ces différentes réunions, la nécessité de :

- soutenir toutes les actions visant à réduire la production de déchets ;
- développer les filières locales de recyclage ;
- diversifier les solutions de traitement des déchets.

Ainsi, pour la fraction organique, les solutions du compostage et de la méthanisation ont été mises en avant. Concernant la fraction combustible, le choix de la thermolyse, procédé sans combustion, a été défendu pour son avantage environnemental indéniable sur les procédés thermiques classiques.

Il faut également noter que ces positions ont été soutenues au sein de l'atelier « *Instaurer un environnement respectueux de la santé* » qui s'est tenu dans le cadre du Grenelle de l'environnement.

► **Utilisation rationnelle de l'éclairage**

La commission 3, interpellée par les gaspillages générés par les éclairages, mais aussi par l'impact négatif de ceux-ci sur la faune endémique, a souhaité produire un document à destination des décideurs et des particuliers pour une utilisation raisonnée de l'éclairage, mais aussi pour l'élaboration de plans lumière.

Ce projet amorcé au cours de l'exercice 2007 sera achevé en 2008.

► **Continuité territoriale**

Jugeant que la continuité territoriale en matière de transport doit être un outil au service du développement des personnes et du territoire, le CCEE avait, en 2006, apporté une contribution visant à optimiser le dispositif de continuité territoriale et à ne pas limiter son affectation à la seule liaison directe Réunion - France continentale.

Pour y parvenir, il avait notamment proposé la mise en place d'un "Office de transport", outil de gestion et de coordination de ce dispositif.

La commission 3 a poursuivi, en 2007, cette réflexion sur la base du *rapport d'enquête sur l'optimisation de la desserte aérienne des départements d'outre-mer* établi par Rémi DUCHENE, Anne BOLLIET, Jean-Noël CHAPULUT, Stéphane LAYANI et Michel SOCIE⁹.

► **Problématiques des handicaps**

Conjointement à ces dossiers, la commission a fait le choix de mieux connaître les problématiques portées par ses membres. Dans ce cadre, elle a proposé à l'ensemble du Conseil la présentation des problématiques liées aux handicaps dans la vie quotidienne dont la pratique sportive.

Pour ce faire, la commission a travaillé à l'élaboration d'un diaporama permettant de conscientiser l'ensemble des conseillers. En cours de finalisation, il devrait pouvoir être présenté en assemblée plénière dans le courant du premier semestre 2008.

► **Missions**

** Forum Educasport - du 15 au 17 mars 2007*

Le CCEE a participé, à Angers, au forum EDUCASPORT organisé par l'Agence pour l'éducation par le sport.

Les débats ont réuni un millier de participants : éducateurs sportifs associatifs et territoriaux, dirigeants du mouvement sportif, représentants de clubs et d'associations de quartiers, travailleurs sociaux, représentants de l'Éducation nationale, élus locaux, dirigeants d'entreprises

⁹ Respectivement, Inspecteur général de l'Administration, Inspectrice générale des Finances, Inspecteur général des Ponts et Chaussées, Administrateur civil et Inspecteur général de l'Équipement.

Ces débats ont fait ressortir plusieurs points importants :

- le rôle éducatif et social du sport n'est plus discuté et remis en question ;
- un formidable enthousiasme et une très grande volonté d'action des acteurs associatifs ;
- des attentes très fortes, au-delà des discours, sur la reconnaissance notamment auprès des politiques et des médias ;
- une inquiétude palpable des acteurs associatifs (et notamment du mouvement sportif) souvent démunis face à de nouveaux publics.

L'ensemble des participants au forum ont formulé huit propositions :

1. Mettre en place des modules sur les publics dits en difficulté dans l'ensemble des formations sportives ;
2. **Inscrire systématiquement le critère éducatif pour les acteurs du sport dans les conventions d'objectifs locales, départementales, régionales et nationales ;**
3. **Développer massivement et favoriser des partenariats entre les clubs sportifs et l'école, prioritairement dans les quartiers ;**
4. Développer la professionnalisation des éducateurs sportifs notamment par la polyvalence des métiers ;
5. **Produire des outils pratiques et méthodologiques autour du projet d'éducation par le sport pour accompagner les acteurs associatifs, en majorité fortement démunis ;**
6. Labelliser et évaluer les actions et les structures de l'Éducation par le Sport ;
7. **Obtenir une meilleure reconnaissance de l'utilité sociale de l'Éducation par le Sport par les médias (particulièrement le Service Public) ;**
8. Créer une banque de données d'entreprises à valeur éducative ajoutée afin de valoriser celles qui investissent dans l'Éducation par le Sport.

Les représentants du CCEE ont été particulièrement sensibles aux propositions 2, 3, 5 et 7.

** 3^{ème} rencontres du tourisme et loisirs sportifs - du 19 au 21 septembre 2007*

Le CCEE a participé aux 3^{èmes} rencontres du tourisme et loisirs sportifs qui se sont déroulées sur l'espace nature de la Gare d'Eau (Besançon) avec 700 participants.

Initiées par un comité méthodologique regroupant plusieurs publics, (institutionnels, professionnels, associations et experts du sport, du tourisme, des territoires et de l'environnement), ces rencontres se sont avant tout révélées comme un lieu de débats et de confrontation d'idées sur les thèmes :

- marché, économie, filière ;
- territoire, acteurs, organisation ;
- cohésion sociale, citoyenneté et accessibilité des publics.

Sur cette dernière thématique, il faut noter que la question du handicap a été abordée dans sa globalité (handicaps mental, psychique, sensoriel et moteur).

Le forum comptait 34 stands organisés en trois univers :

- adaptation à l'évolution des pratiques (Fédération des vélos rail de France, Maison des accompagnateurs, Net Rando, ...) ;
- accessibilité des établissements publics (Fédération française handisport, Handi Nature, Bol d'air, ...) ;
- préservation de l'environnement et du patrimoine (Parc naturel régional du Haut Jura, Union nationale des CPIE, Fédération française de randonnée pédestre, ...).

Les pratiques sportives de nature ont été aussi abordées par l'association Bol d'air comme levier pour un travail « thérapeutique » notamment au regard des besoins des personnes porteuses de handicap mental.

Par ailleurs, il faut noter une présence relativement importante de La Réunion à ces rencontres : Direction départementale de la jeunesse, des sports et de la vie associative, Direction régionale du tourisme, ODIT France, Maison de la montagne et de la mer et CCEE.

2-2] Les dossiers transversaux

2-2-1] Colloque inter-CCEE– du 22 au 25 novembre 2007

Les CCEE de Guadeloupe, de Guyane, de Martinique, de Mayotte et de La Réunion se sont retrouvés à Mayotte pour le colloque inter-CCEE. La manifestation dont le thème était « Patrimoine : sauvegarde et valorisation » a été inaugurée par les autorités publiques de Mayotte, en particulier le président de la collectivité départementale, le préfet et le sénateur.

Les débats ont porté sur les axes :

- l'industrie sucrière en outremer : état des lieux et perspectives ;
- patrimoine et identité culturelle ;
- langue, culture et identité.

Dans ce cadre, le CCEE de La Réunion a présenté une contribution sur l'industrie sucrière (passé, présent et futur), une contribution sur le rapport entre patrimoine, identité et tourisme ainsi que des témoignages d'ouvriers sur la fermeture de l'usine de Beaufonds.

2-2-2] Parc national de La Réunion

Compte tenu de son implication dans le projet de création du Parc national de La Réunion (PNR), en particulier pour la prise en compte du volet culturel et de la dimension humaine dans le PNR, le CCEE avait formulé le souhait de siéger dans les instances du PNR (conseil d'administration et Conseil culturel économique et social).

L'année 2007 a été marquée par la création effective du Parc, les premiers recrutements du personnel et l'installation de ses instances. Il est à noter que le CCEE est représenté au sein du bureau et du conseil d'administration du Parc.

Dans le cadre de l'activité du Parc et sous l'impulsion du CCEE, des groupes de travail ont été mis en place pour améliorer la gestion du Piton de La Fournaise à travers des questions concernant l'aménagement d'itinéraires, la gestion des éruptions, la mémoire, la communication et la formation des acteurs notamment les entreprises privées qui « vendent le produit volcan » aux touristes.

S'agissant du développement de la géothermie sur le site de la Plaine des Sables, sans s'opposer à la réalisation des forages exploratoires et temporaires, le CCEE a appelé à la plus grande vigilance. Il a en particulier demandé que les installations de forages ne soient pas visibles de la route forestière n°5 - route du Volcan. Pour ce faire, il a proposé que la traversée de la Plaine des Sables soit repensée. Un déplacement du tracé vers le nord associé à une remise en l'état de l'emprise actuelle permettrait également de rendre son caractère exceptionnel à ce site unique.

Par ailleurs, le CCEE a demandé, afin de préserver son potentiel touristique et pour privilégier le classement au patrimoine mondial de l'Unesco, que le cahier des charges concernant les forages prévoit le respect d'une charte environnement pendant toute la durée des travaux ainsi qu'une remise en état des sites concernés. Pour les mêmes raisons, il s'est opposé à l'implantation de l'usine géothermique sur le site de la Plaine des Sables.

Le Conseil a également demandé que le prestataire soit astreint par un cahier des charges qui prenne en compte l'intégration paysagère des réserves d'eau nécessaires aux forages en préférant des constructions de type « retenue collinaire » à des citernes, structures qui pourraient s'avérer être de véritables points noirs dans le paysage « lunaire » de la Plaine des Sables. Ceci permettrait, après réalisation des forages, de conserver une ou plusieurs de ces réserves pour servir de point d'approvisionnement dans le cadre de la lutte contre les incendies de végétation sur ce secteur sensible.

2-2-3] Éducation globale

Initié l'année dernière, le groupe de projet « Éducation globale » a poursuivi sa réflexion sur les conditions de mise en œuvre d'une politique éducative globale et cohérente qui s'appuie sur les trois piliers que sont l'école, la famille et les associations.

Après plusieurs réunions pour préciser la problématique, le groupe a cherché à savoir quelle approche peuvent avoir les différents acteurs réunionnais du concept d'éducation globale. Informé de l'élaboration en cours d'un projet éducatif global sur la ville du Port, le CCEE a auditionné l'association Proxima qui a été chargée de piloter la mise en place de ce projet.

Les auditions seront poursuivies en 2008.

2-2-4] Schéma d'aménagement régional

Le CCEE a participé à la réunion de présentation des différents scénarii élaborés dans le cadre de la procédure de révision du SAR. Sur les quatre scénarii présentés, le scénario 3 intitulé « Organiser en profondeur l'espace » apparaît comme celui pouvant mieux prendre en compte les problématiques soulevées par les participants aux réunions de l'instance de concertation.

Le CCEE a, par ailleurs, fait partie du panel d'acteurs de La Réunion interrogés par les experts de l'Association internationale du développement urbain invités par la SR21 à la demande de la Région.

Les échanges ont porté sur le projet de territoire pour La Réunion ainsi que sur l'opportunité que représentent les grands projets (tram train, route des tamarins, nouvelle route du littoral, équipements portuaires et aéroportuaires, Maison de l'unité réunionnaise et des civilisations, ...).

3 – AUTRES CONTRIBUTIONS DU CCEE

Outre les représentations mentionnées précédemment, le CCEE a pris part aux travaux des instances suivantes :

- AGILE ;
- Comité partenarial de pilotage du PRDF ;
- Comité de pilotage de la semaine du développement durable ;
- Comité de pilotage de la GIZC ;
- Conseil académique de la vie lycéenne ;
- Conseil départemental de l'habitat ;
- Conseil du développement du TCO (Territoire de la côte Ouest) ;
- Conseil de la faculté des lettres et des sciences humaines ;
- Groupe de pilotage du programme régional d'incitation à la lecture et à l'écriture ;
- Groupe de travail pluridisciplinaire sur les conséquences multiples de l'épidémie du Chikungunya ;
- POSI.

Le CCEE a également participé aux assemblées générales des associations suivantes :

- Association régionale de l'énergie de La Réunion ;
- Association réunionnaise d'éducation populaire ;
- Association Tikouti ;
- Fédération des radios associatives ;
- FCPE ;
- Comité régional du sport adapté ;

- Association pour le développement du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia ;
- FRANCAS ;
- FEDAR ;
- Fédération des oeuvres laïques ;
- JPA ;
- CROS ;
- Lofis la lang kréol la Réunion ;
- OCCE.

ainsi qu'aux manifestations ci-après :

- journée sur le créole à l'école organisée par lofis la lang kréol La Réunion ;
- journée portes ouvertes de l'AMAFAR-EPE ;
- journées réunionnaises de l'environnement ;
- réunion d'information du CESR sur lutte contre la pauvreté et mise en place du réseau "ALERTE" ;
- salon Actuf@c des études post-bac de La Réunion ;
- séminaire "Du droit individuel à une perspective collective : la VAE de La Réunion" organisé par le Conseil régional ;
- séminaire de lancement du dispositif de prévention et de lutte contre l'illettrisme.

► **Coédition d'un outil pédagogique**

Le CCEE a soutenu l'édition par l'ARTAS d'un jeu de cartes intitulé *Le jeu de la canne, un atout pour l'environnement*, issu des travaux du CIRAD.

Ce jeu dont le contenu a été approuvé par le CRDP a un caractère pédagogique. Par le biais de quarante et une questions illustrées et commentées, il permet de comprendre de façon ludique les nombreux atouts de la canne à sucre en matière d'environnement.

► **Université de la communication de l'océan Indien**

Dans le cadre de la préparation de l'UCOI, le CCEE a participé aux 3^{es} rencontres du CI'NUM (Civilisation numérique – octobre 2007).

Eu égard aux enjeux mondiaux (réchauffement climatique, diminution des ressources énergétiques, ...), les participants ont travaillé pour cette édition sur sept défis :

1. Réintroduire le corps et le sens de l'interaction numérique ;
2. Élever de manière visible le niveau global des connaissances ;
3. Définir une éthique de « l'augmentation humaine » ;
4. Mobiliser les institutions et réseaux de la gouvernance d'un monde complexe ;
5. Étendre l'espace des contre pouvoirs numériques ;
6. Construire un plan « Catastrophes » mondial ;
7. Donner à chacun les moyens de mesurer et comparer son impact écologique.

Ces travaux devraient déboucher sur un manifeste et il est suggéré de procéder à un travail comparable sur le plan local.

Nourri de cette réflexion, le comité d'organisation de l'UCOI, au sein duquel le CCEE est représenté, a travaillé sur la 11^{ème} édition de cette manifestation. Aussi, l'UCOI a-t-elle enregistré une évolution en premières rencontres de la culture numérique.

Sur le thème des identités, les débats ont permis de confronter, d'analyser les évolutions de la société de l'information. La manifestation s'est déroulée dans de bonnes conditions en particulier les rencontres professionnelles et les débats « techniques » ont permis des avancées notables.

Il est apparu toutefois nécessaire de renforcer l'animation du village, les « débats d'idées », de favoriser la liaison monde culturel/éducatif et monde économique et de poursuivre le renouvellement du concept.

La prochaine manifestation est fixée les 27, 28 et 29 mai 2008.

TABLE DES SIGLES

- **AGILE** : Agence de gestion des initiatives locales en matière européenne
- **AMAFAR-EPE** : Association des maisons de la famille de La Réunion-école des parents et des éducateurs
- **ANLCI** : Agence nationale de lutte contre l'illettrisme
- **APE** : Associations de parents d'élèves
- **ARDA** : Association réunionnaise développement aquaculture
- **AREP** : Association réunionnaise d'éducation populaire
- **ARTAS** : Association réunionnaise pour le développement de la technologie agricole et sucrière
- **BRGM** : Bureau de recherches géologiques et minières
- **CERF** : Centre d'essai de recherche et de formation
- **CESR** : Conseil économique et social régional
- **CI'NUM** : Civilisation numérique
- **CIRAD** : Centre de coopération international en recherche agronomique pour le développement
- **CPIE** : Centre permanent d'initiatives pour l'environnement
- **CRDP** : Centre régional de documentation pédagogique
- **DGLF-LF** : Direction générale de la langue française et des langues de France
- **FCPE** : Fédération des Conseils de parents d'élèves
- **FEDAR** : Fédération des associations rurales
- **GIZC** : Gestion intégrée de la zone côtière
- **IUFM** : Institut universitaire de formation des maîtres
- **JPA** : Jeunesse au plein air
- **LR-FOL** : Ligue Réunion-fédération des oeuvres laïques
- **OCCE** : Office central de la coopération à l'école
- **ODIT** : Observation, développement et ingénierie touristiques
- **ODR** : Observatoire départemental de La Réunion
- **PDEDMA** : Plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés
- **PEEP** : Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public
- **PNR** : Parc national de La Réunion
- **POSI** : Pôle d'observation de la société de l'information
- **PRDD** : Plan régional de développement durable
- **PRDF** : Plan régional de développement des formations
- **RILC** : Rencontres interrégionales des langues et cultures

- ROM : Régions d'outremer
- SAR : Schéma d'aménagement régional
- SESSAD : Service d'éducation spéciale et de soins à domicile
- SNRL : Syndical national des radios libres
- SR21 :
- TCO : Territoire de la côte Ouest
- UCOI : Université de la communication de l'océan indien
- UDIR : Union pour la défense de l'identité réunionnaise
- UROM : Université de la formation professionnelle des régions d'outremer
- VAE : Validation des acquis d'expériences